



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

30 janvier 2016

Étaient présent(e)s : Salvatore Bellomo, Laurent Cassiat, Yannick Deshogues, Claude Évain, Évelyne Fiquet, Edwige Guillaume, Daniel Jouen, Allain Legros, Martine Legros, Rosario di Stefano.

Étaient excusés : Guy Baillehache, Monique Baillehache, Cirino di Bianca, Réjane di Bianca, Éric Bréant, Maria Bréant, Ljiljana Dromer, Fabienne Grand et Édith Grivaud.

### Rapport moral et d'activité par notre Président Salvatore Bellomo :

- Les charges et les responsabilités des membres actifs deviennent de plus en plus lourdes compte tenu des objectifs et des ambitions de notre association. Il serait souhaitable d'agrandir le CA et de mieux répartir les responsabilités.
- Si notre association a acquis notoriété et crédibilité auprès des autres associations qui gravitent autour de l'Italie et de la Sicile, il est difficile de les fédérer. Il n'y a pas unicité d'action. Chaque association travaille de son côté.
- Guillaume le Conquérant accapare l'attention des responsables politiques. Les Tancrede de Hauteville, dont un membre devint roi de Sicile, demeurent d'illustres inconnus.
- A l'axe culturel longtemps privilégié, notre Président souhaite associer un axe touristique et un axe économique. Pour poursuivre sur cette voie, l'assentiment de l'AG est nécessaire.
- Il existe un gisement touristique inexploité en Sicile et en Normandie. Un partenariat entre les offices de tourisme de Piazza Armerina et peut-être celui de Ouistreham est envisageable. La communauté Urbaine de Ouistreham va désormais englober 54 communes au lieu de 32. Il conviendrait d'inviter le Maire de Piazza Armerina.

### Échanges :

- L'événement historique à promouvoir est celui de la prise de Palerme en 1071 par le Grand Comte Roger.
- L'idée d'un sondage auprès des adhérents concernant le voyage en Sicile est soumise à la sagacité des administrateurs. Deux options seraient proposées, celle d'un voyage au programme chargé, tel que les opérateurs le préconisent habituellement, et celle d'un point de chute d'où l'on rayonne et qui permet de visiter à son propre rythme.
- Le Café Mancel reçoit tous les publics et ne possède pas de salle attenante à disposition. Les réunions ne se déroulent pas dans les meilleures conditions d'échanges et de réflexion.

La séance est interrompue par l'arrivée massive de consommateurs souhaitant, eux aussi, échanger. Il est convenu de se mettre à la recherche d'une autre salle pour nos prochaines réunions. L'Assemblée Générale est reportée à une date ultérieure.

L'article 7 de nos statuts précise que l'assemblée délibère valablement si 15 membres ou moins sont présents ou représentés. Des « pouvoirs » seront envoyés à tous les adhérents lors de la prochaine Assemblée Générale.

Le Secrétaire

Yannick Deshogues